

Conseil Municipal du 9 Mai 2023

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR:

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Finances -Administration générale - Personnel

Café - Bar - Restauration rapide / révision du loyer au 1er juin 2023

Communication - Associations - Sports - loisirs

City stade / Présentation du modèle retenu par la commission et validation de l'offre correspondante

Questions diverses

Compte rendu des commissions intercommunales Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation Calendrier des réunions

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai, le Conseil municipal de la Commune de Saint-André-Goule-d'Oie dûment convoqué le 3 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Maire.

Date d'affichage et de publication de la convocation : 3 mai 2023

<u>Présents</u>: DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, DAHERON Wilfried, ALLIN Nicolas, ARRIVE Benjamin, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, BOUDAUD Christina, BREMAND Géraldine, COLONNIER Richard, JOSSET Nicole, METAYER Stéphane, RAGON Claudine, ROUSSELOT Catherine, VINET Laurent,

Absents excusés: LAGET Steven (pouvoir à Nicolas ALLIN)

Monsieur Laurent VINET est désignée secrétaire de séance.

Membres en exercice	Présents	Votants	Quorum
19	18	19	10

Approbation du procès-verbal de séance du 11 avril 2023 :

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023 à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

31-2023: Café – Bar – Restauration rapide - révision du loyer au 1er juin 2023:

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le bail commercial mis en place en 2016 dont la gérante actuelle est Madame DELAMPLE Clélia, prévoit une révision du loyer au 1^{er} juin 2023 suivant l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE.

Après avoir pris connaissance des conditions de révision légale du loyer, le Conseil Municipal évalue le loyer mensuel à compter du 1^{er} juin 2023 suivant la formule de calcul ci-dessous :

Loyer en cours (342,88 € HT) x indice INSEE 4ème trimestre 2022 pour les loyers commerciaux (126,05 € HT)
Indice INSEE du 4ème trimestre 2019 pour les loyers commerciaux (116,16 € HT)

Soit un loyer mensuel de 372,08 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- FIXE à 372,08 € HT par mois le montant du loyer pour la location du Café - Bar – Restauration rapide située
 1 allée des tilleuls, à compter du 1^{er} juin 2023

Communication – Associations – Sports – Loisirs

32-2023 : Choix du modèle pour le terrain multisports et désignation de l'entreprise qui réalisera les travaux :

Monsieur Anthony CARTEAU, adjoint en charge de ce dossier, présente au Conseil Municipal les différentes propositions de terrain multisports faites par les entreprises sollicitées.

Il précise que la commission Sports et Loisirs a travaillé avec la commission Jeunesse et Culture pour associer les jeunes et prendre en compte leurs attentes.

Il aborde ensuite les coûts respectifs de chaque projet et explique que la commission a retenu le modèle proposé par l'entreprise Sportingsols pour un montant de 57 860,40 € HT et de retenir les options suivantes :

Option 3	Fourniture et pose d'un filet pare-ballons	3 875,00 € HT
Option 4	La fourniture et la pose d'un panneau rigide	2 125,00 € HT
Option 5	Fourniture et pose d'un gazon synthétique	7 830,00 € HT
Option 8	Fourniture et pose de filet de but anti vandalisme	1 500,00 HT

Soit une dépense totale pour la construction du stade multisports de 73 190,40 € HT

M CARTEAU répond ensuite aux questions qui lui sont formulées et Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal sa décision.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CHOISIT le modèle proposé par l'entreprise Sportingsols et les options 3-4-5 et 8 du devis 23/02/205C pour un montant total HT de 73 190,40 € HT;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les bons de commande correspondants ;
- PRECISE que les dépenses correspondantes sont inscrites au programme 55 « Terrain de sport » au budget primitif 2023

AG du club de loisir de palets : Restitution Anthony CARTEAU

L'association fonctionne bien mais souhaiterait accueillir de nouveaux joueurs. Une information sera diffusée dans le bulletin communal. Ne pas hésiter à faire connaître cette association notamment aux jeunes.

<u>Création d'un club de loisir de Footsal</u>: 35 membres sont déjà inscrits. Il faudra leur réserver des créneaux horaires pour l'utilisation de la salle. Les membres du bureau seront invités à la réunion pour le planning des salles le 4 juillet.

<u>Présentation de l'application Intramuros</u>: La commune vient de demander à être rattachée à l'application intramuros qui permet de diffuser des informations sur les différents évènements ou activités de la commune directement sur un smartphone. Quand le service sera effectif un article y sera consacré dans le bulletin communal.

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Assemblée générale de l'association Solidarité Transport: Restitution Cathy SOULARD

En 2022, l'association comptait : 821 utilisateurs et 73 chauffeurs pour 2 906 missions accomplies.

Ce service destiné au plus de 60 ans apporte une réponse au problème de mobilité en milieu rural.

62% des sorties sont pour des rendez-vous médicaux.

27% sont pour des courses.

Le montant de l'adhésion devrait être fixé à 4 € à compter du 1er janvier 2024

31 mai 2023 : réunion de la commission affaires scolaires.

Aménagement – Urbanisme – Environnement :

Compte rendu de la commission du 3 mai : restitution Francis GUERY

• Salle polyvalente : la commission a apporté des modifications aux dernières esquisses de la salle réalisées par le cabinet Frénésis.

L'enveloppe financière du projet a été remise à jour en fonction des charges connues à ce jour.

Bar-Restaurant : présentation des plans de la pergola et des frais engagés par la commune.

Une modification du bail commercial sera nécessaire pour y intégrer ce nouvel élément dans les biens loués et pour valoriser les dépenses réalisées par la commune dans le loyer.

<u>Point lotissements</u>: Tous les lots sont vendus dans le lotissement de la Vallée Verte. Dans celui des Chaumes il ne reste qu'un terrain non réservé.

Point sur les autorisations d'urbanisme délivrées par la commune : restitution Francis GUERY

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Restitution par Natacha FONTENY

Anim jeunes: très bon retour des jeunes ayant participé à la sortie organisée pendant les vacances de printemps.

<u>Dispositif « Argent de poche »</u>: Quatre jeunes ont travaillé avec les agents de la commune. Ils ont apporté leur aide pour la mise en place des tampons de chaises au restaurant scolaire, pour l'entretien du cimetière et celui des poteaux du terrain de sport

24 mai 2023 - 20H: Réunion de la commission enfance jeunesse - culture

Ordre du jour : Dossier école du sport - Goûter des plus de 60 ans - Conseil Municipal des Jeunes

Voirie et chemins ruraux

Présentation par Wilfried DAHERON du programme voirie qui sera réalisé cette année.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales :

Concours photos	Restitution Claudine RAGON	
Présentation de la gestion de l'eau à la parcelle	Restitution Francis GUERY	

<u>Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation</u>: Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance, dans le cadre de sa délégation.

Calendriers des réunions 2023:

			Conseils municipat	ux 2023 à 20 h	eures			
								Lundi 5 juin
Lundi 3 juillet	Lundi	11	Lundi 9 octobre	Lundi	6	Lundi	11	
	septembre			novembre		décembre		

Levée de la séance : 21H31

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 11 mai 2023

Le Maire, Jacky DALLET

Le Secrétaire de Séance : VINET LAURENT